



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 3 mai 2011  
9607/11  
PRESSE 122

**Déclaration de la Haute Représentante, Catherine Ashton,  
au nom de l'UE, à l'occasion de la Journée mondiale de la  
liberté de la presse, le 3 mai 2011**

"La liberté d'opinion et d'expression est, pour tout être humain, un droit fondamental qui fait partie intégrante de la dignité humaine. Elle constitue également l'un des fondements de la démocratie et est indispensable à la libre circulation de l'information à laquelle chacun a droit. À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'Union européenne rappelle ces principes fondamentaux, qui sont inscrits dans le droit international, ainsi que le rôle essentiel que jouent une presse et des médias indépendants et libres. L'UE salue tout particulièrement le travail inestimable des nombreux journalistes et médias à travers le monde qui contribuent avec dévouement et courage à faire connaître la vérité sur les événements qui se produisent.

Comme l'illustre l'actualité récente dans les pays voisins de l'UE, c'est grâce non seulement à l'engagement professionnel des journalistes et autres professionnels des médias, mais aussi aux nombreux blogueurs privés que le monde est informé de la situation sur le terrain, ainsi que des aspirations des populations à la liberté et à la justice sociale. Cependant, de nombreux journalistes, surtout dans les zones de conflit, doivent affronter un danger constant pour communiquer des informations de première main, parfois au péril de leur propre vie. Ils sont fréquemment pris pour cibles par ceux qui désapprouvent la nature des informations qu'ils révèlent, et sont victimes d'arrestations ou d'enlèvements, de tortures ou d'assassinats. L'UE demande à tous les gouvernements de respecter les normes internationales de protection de la liberté de la presse et des médias, et de libérer sans délai tous les journalistes et blogueurs détenus illégalement.

**P R E S S E**

La censure et le harcèlement des journalistes sont inacceptables. Il est regrettable que, dans de trop nombreux pays, l'accès à l'information et la liberté de la presse fassent encore l'objet de restrictions. Internet et les médias sociaux sont devenus des outils importants pour promouvoir la liberté d'expression; ils offrent un accès sans précédent à l'information et un moyen de communiquer avec le public le plus large possible. C'est pourquoi l'UE est fermement opposée à toute restriction injustifiée de l'utilisation d'Internet et des autres nouveaux médias.

L'UE demande à tous les États de promouvoir activement la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que le pluralisme et l'indépendance des médias."

---